Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260806-CNE06082608-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 06 août 2026

Date de convocation :	29 juillet 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	29 juillet 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	22

L'an deux mille vingt-six, le six août, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le vingt-neuf juillet deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Patrick MONNEREAU M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, M. Réda OUKRINE, M. Jean-Marc NOEL, Mme Nathalie BANCEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, Mme Alexandra CONTRATTI, Mme Lise CRONIER.

Étaient absents excusés :
Mme Rachelle HILLAIREAU,
Mme Patricia TALIO a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE,
M. Jacky NAULIN a donné pouvoir à Mme Alexandra CONTRATTI.

Mme Camille LE PAGE a été élue secrétaire de séance.

- **Formation des Elus – convention avec l'ARIC – CNE060826-08**

M. le Maire rappelle qu'il a proposé aux Membres du Conseil Municipal de participer à une formation des Elus, à l'initiative de la commune de La Roche-Bernard, sur la thématique « Elu.e local.e : trouver sa place pour mieux agir », dispensée par l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales), le samedi 12/09/2026.

Six Conseillers Municipaux de Marzan se sont inscrits. Le coût de la formation est de 816 euros TTC.
M. le Maire précise qu'une convention doit être signée avec l'ARIC.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Maire à signer la convention avec l'Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales afférente à la formation des Conseillers Municipaux de Marzan, organisée le 12/09/2026, à l'initiative de la commune de La Roche-Bernard.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 11 août 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE